



**HAL**  
open science

## ”René Char après-guerre : un poète de la Résistance?”

Laure Michel

► **To cite this version:**

Laure Michel. ”René Char après-guerre : un poète de la Résistance?”. Cahier Textuel, 2017, ”Formes de l’action poétique”, sous la direction de Marik Froidefond et Delphine Rumeau, Hermann, p. 231-248. hal-04803134

**HAL Id: hal-04803134**

**<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-04803134v1>**

Submitted on 25 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laure Michel, « René Char après-guerre : un ‘poète de la Résistance’ ? », *Textuel*, « Formes de l’action poétique », Marik Froidefond et Delphine Rumeau (dir.), 2017, Paris, Hermann, 2017, p. 231-248. Les pages de l’article publié sont reportées dans la version ci-dessous.

## René Char après-guerre : un « poète de la Résistance » ?

[p. 231] On connaît la position de Char pendant la guerre. Le poète refuse de publier tant que dure le conflit, les mots lui semblant « dérisoirement insuffisants » au regard des exigences du combat<sup>1</sup>. Char diffère en particulier la parution de *Seuls demeurent*, pourtant accepté par Gallimard dès 1943<sup>2</sup>. Sa position est claire : c’est par les armes qu’il faut combattre, non par les mots. En ce sens, Char n’est pas un poète de la Résistance – si l’on désigne ainsi les auteurs qui voulurent intervenir dans le conflit par la publication de leurs poèmes, comme en témoigne emblématiquement l’anthologie rassemblée par Paul Éluard, *L’Honneur de poètes*, parue clandestinement en 1943 aux Éditions de Minuit, avec la collaboration, entre autres, de Louis Aragon, Robert Desnos, Pierre Emmanuel, André Frénaud, Eugène Guillevic, Georges Hugnet, Jean Lescure, Loys Masson, Francis Ponge, Lucien Scheler, Pierre Seghers, Jean Tardieu, Édith Thomas, Charles Vildrac.

Les formules « poètes de la Résistance », ou « poésie de la Résistance », toutefois, ne désignent pas un mouvement poétique clairement défini. [p. 232] Leur usage coexiste à l’époque avec d’autres, nombreux, tels que « poésie armée », « nouvelle poésie », « jeunes poètes », « poésie de circonstance », « poésie civique », etc. Il est le plus souvent polémique et recouvre des enjeux différents selon les locuteurs. Un débat sur la valeur et la légitimité de ces textes naît en effet dès le milieu du conflit et persiste jusque dans l’historiographie des années 70, chez des auteurs, Pierre Seghers, Jacques Gaucheron, qui sont eux-mêmes d’anciens résistants. Dans ce contexte, l’emploi des expressions « poésie de la Résistance », « poètes de la Résistance », ou leur évitement délibéré, par leurs contempteurs aussi bien que par leurs défenseurs, est presque

---

<sup>1</sup> Ce sont les termes du premier « Billet à Francis Curel », daté de 1941. Voir *Recherche de la base et du sommet, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1995, p. 632.

<sup>2</sup> Voir Antoine Coron, notice « Résistance », *Dictionnaire René Char*, D. Leclair et P. Née dir., Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 476.

toujours axiologique, depuis les discours d'éloge au lendemain de la guerre – comme celui de la soirée du 27 octobre 1944 au Théâtre-Français destinée, selon le vœu et sous la présidence du général de Gaulle, à rendre « hommage aux poètes de la Résistance » – jusqu'aux pamphlets les plus virulents, dont le plus célèbre est celui de Benjamin Péret, *Le Déshonneur des poètes*, publié en 1945 au Mexique. Quant aux auteurs que recouvre cette appellation, ils représentent un ensemble globalement récurrent de noms mais avec des variantes selon la période de réception, selon les anthologies et les histoires de la Résistance.

Lorsque paraissent *Seuls demeurent* en 1945, *Feuillets d'Hypnos* en 1946, *Le Poème pulvérisé* en 1947 et *Fureur et mystère* en 1948, la presse ne manque pas de situer les recueils au regard de la production de la Résistance. Portant les traces des combats, écrits par un auteur lui-même résistant, mais qui n'a pas publié pendant la guerre, ces ouvrages conduisent les journalistes et critiques à prendre position dans les débats. Le plus souvent les poèmes de Char sont soigneusement distingués de la production résistante, mais pour quelques critiques, et pour un certain nombre d'auteurs résistants, Char doit bien être considéré comme un poète de la Résistance. Si l'on examine en outre le choix des revues où Char publie, et les poèmes qu'il sélectionne dans les deux années qui suivent la Libération, on ne peut qu'être invité à nuancer la position qu'il affiche par ailleurs contre la poésie de la Résistance. L'image qu'il construit de lui comme poète résistant, un certain versant de son esthétique également, le placent au moins en partie de ce côté-là aussi.

#### LA « POESIE DE LA RESISTANCE »

[p. 233] La réception dans la presse de *Seuls demeurent* et de *Feuillets d'Hypnos* puis du *Poème pulvérisé* et de *Fureur et mystère* est unanime pour faire l'éloge des recueils<sup>3</sup>. En général, les commentaires s'appliquent à distinguer Char de la production récente ou contemporaine, c'est-à-dire à souligner sa singularité. Quand sont convoqués des points de comparaison, ce sont le surréalisme et la poésie de la Résistance.

---

<sup>3</sup> Voir Nathalie Froloff, « Char et les revues littéraires : étude de réception de 1945 à 1949 », dans *René Char en son siècle* (Actes du colloque organisé à la BnF, 13-15 juin 2007), D. Alexandre, M. Collot, J.C. Mathieu, M. Murat, P. Née (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 341-355. L'auteure y fait une étude précise de la réception de Char dans la presse après-guerre en observant notamment la construction de la figure du grand poète.

Pour la bibliographie des articles de presse et de revue consacrés à Char après-guerre, voir deux bibliographies générales sur Char : Gus van Hoogstraten et Paul J. Smith, « Essai de bibliographie des études chariennes », *Lectures de René Char*, Tineke Kingma-Eijgendaal et Paul J. Smith (dir.), C.R.I.N, n° 22, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 1990, p. 161-180 et Pierre-André Benoît, *Bibliographie des œuvres de René Char de 1928 à 1963*, Ribaute-les-Tavernes, Le Demi-Jour, 1964.

Le plus souvent, on oppose l'œuvre de Char à cette dernière, qui joue alors le rôle d'une référence négative. Henri Hell, par exemple, dans *Fontaine*, en 1945, avance un certain nombre d'arguments qui sont devenus des lieux communs contre la production de la Résistance :

Le livre de M. Char vient redonner à la poésie une dignité qu'on ne lui connaissait plus depuis longtemps. Sous prétexte d'humanisation, on a pu assister ces dernières années à une dégradation singulière du langage poétique. Sous prétexte de réintroduire dans les vers les droits du cœur et ceux des sentiments communs à tous les hommes, on a ouvert la voie à la facilité la plus déplorable et à la rhétorique la plus creuse. [...] Mais si la poésie a gagné dans cette aventure de communication et d'émotions directes, elle a perdu ses vertus proprement poétiques [...]. À l'encontre de cette poésie ouverte – ouverte à tous – M. Char a élaboré une poésie secrète, qui ne se laisse pénétrer que patiemment<sup>4</sup>.

[p. 234] Gaétan Picon, dans *Action*, en 1946, va dans le même sens lorsqu'il prend soin de distinguer l'œuvre de Char par son refus de la longueur : « La poésie pour René Char n'est pas cette eau généreuse, intarissable, qui nous inonde sitôt déclenchée » ; et par son refus du « discours » : « La poésie de ce poète ne ressemble pas au discours traditionnel qui n'a pas encore parmi nous perdu tout son prestige<sup>5</sup> ». En 1945, dans *Paru*, G.A. Laurent souligne lui aussi un « refus de l'éloquence<sup>6</sup> ».

L'éloquence, ou encore le « discours », sont un des traits les plus fréquents par lesquels est caractérisée, en général négativement, la production de la Résistance. Un des premiers articles, celui d'Henri Thomas dans *Action* en 1945, apprécie ainsi le style de Char : « [...] chez lui jamais de ces chutes dans le discours *pur et simple*, comme chez Éluard, mais une transfiguration qui ne semble jamais fortuite ni arbitraire<sup>7</sup>. » Henri Hell fait lui aussi de la rhétorique un critère négatif : « Ce message d'espoir, M. Char nous le délivre dans une forme vraie, profonde, au-delà de la rhétorique<sup>8</sup>. » Derrière ces termes récurrents, il faut sans doute entendre la condamnation d'un message poétique univoque aux destinataires définis, les critiques reconduisant implicitement l'horizon d'attente du lectorat à l'égard de la poésie moderne depuis le milieu du siècle précédent. En 1949, quand recule l'aura de la Résistance et du communisme, la critique de la poésie de la Résistance s'infléchit en condamnation du militantisme, dont elle ne paraît jamais loin, et en désaveu du « poète de parti » ou du « poète d'Etat » auxquels Maurice Saillet par exemple dans *Le Mercure de France* oppose la figure de Char<sup>9</sup>.

Ce débat naît en réalité au cœur du conflit et connaît une large ampleur dans l'immédiat après-guerre. L'un des principaux griefs faits à cette poésie écrite en regard des circonstances est

---

<sup>4</sup> Henri Hell, « La Poésie. *Seuls demeurent* par René Char », *Fontaine*, n° 43, juin 1945, p. 414-415, repris dans *René Char. Dans l'atelier du poète*, Marie-Claude Char éd., Paris, Gallimard, « Quarto », 1996, p. 401.

<sup>5</sup> Gaétan Picon, « René Char ou l'homme illimité », *Action*, 9 août 1946, p. 14.

<sup>6</sup> G.A. Laurent, *Paru*, n° 10, août-septembre 1945, p. 50-51.

<sup>7</sup> Henri Thomas, *Action*, 18 mai 1945, repris dans *René Char. Dans l'atelier du poète*, op. cit., p. 408.

<sup>8</sup> Article cité.

<sup>9</sup> Maurice Saillet « Moralité de Fureur et mystère », *Mercure de France*, n° 305, 1949, p. 319-322.

explicité dès 1942 par l'un de ses défenseurs, Pierre Emmanuel, dans un texte, « D'une poésie armée », qui sera repris après-guerre dans le volume *Poésie raison ardente* : « Dès ses premières manifestations, certaine poésie qui [p. 235] marquait durement son souci de la catastrophe, s'est vu reprocher son caractère *rhétorique* par plus d'un fervent de poésie *tout court*<sup>10</sup>. » Pierre Emmanuel évoquera de nouveau cette « controverse, engagée depuis quelques années » et mentionnera une nouvelle fois « l'accusation d'art oratoire » dans un texte d'immédiat après-guerre publié dans la revue de Seghers *Poésie 1945*<sup>11</sup>. La polémique, on le voit, ne commence pas avec le pamphlet devenu célèbre de Benjamin Péret *Le Déshonneur des poètes*. Dans celui-ci, Péret soutient une thèse directement issue des positions surréalistes des années trente : le poète est par nature révolutionnaire mais le terrain de la poésie ne doit jamais se confondre avec celui de l'action sociale, sous peine « de rétablir la confusion [...] et de cesser d'être poète, c'est-à-dire révolutionnaire<sup>12</sup> ». Le pamphlet s'en prend essentiellement à l'anthologie *L'Honneur des poètes*, dont les poèmes sont qualifiés de « cantiques civiques » ayant « la même vertu soporifique que leurs patrons religieux » et ne dépassant pas « le niveau lyrique de la publicité pharmaceutique<sup>13</sup> ». La critique de Péret porte surtout sur la présence d'une poésie religieuse, régressive à ses yeux, dont il juge significatif qu'elle associe « dogme religieux et dogme nationaliste<sup>14</sup> ».

Cet argument de Péret reste relativement isolé au sein des voix qui se font entendre dans les débats de cette année-là. Maurice Nadeau dans *Confluences*, en mai 1945, avance l'argument de la circonstance : celle-ci disparue, le poème se met à dater. C'est aussi l'essentiel de l'argumentaire échangé dans la polémique qui se développe durant toute l'année 1945 dans *Les Lettres françaises*. On y voit par exemple Louis Parrot, résistant lui-même et ami d'Éluard, attaquer la faiblesse de la poésie de la Résistance, liée selon lui aussi à la fugacité des circonstances<sup>15</sup>. Ce dernier s'attire une réponse vigoureuse de Seghers qui lui oppose les noms d'Éluard, de Pierre Emmanuel et de Patrice de la Tour du Pin dont les ouvrages connaissent un grand succès de [p. 236] librairie<sup>16</sup>. Jean Cayrol, Loys Masson interviennent à leur tour dans le débat en s'opposant, eux, à un article de Maurice Fombeure qui s'en était pris à l'inflation poétique de la guerre : la poésie de la Résistance se justifie non seulement par son courage mais

---

<sup>10</sup> Pierre Emmanuel, *Poésie raison ardente*, Paris, Egloff, 1948, p. 23.

<sup>11</sup> Repris dans *Poésie raison ardente*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>12</sup> Benjamin Péret, *Le Déshonneur des poètes*, Mexico, Poésie et révolution, 1945, in *Œuvres complètes*, tome 7, Paris, José Corti, 1995, p. 8.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 9-10.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Louis Parrot, « Du côté des poètes », *Les Lettres françaises*, samedi 11 août 1945, p. 3.

<sup>16</sup> Pierre Seghers, « Vitalité de la poésie », *Les Lettres françaises*, samedi 25 août 1945, p. 3.

aussi par la nécessité de lutter contre un langage corrompu par l'ennemi<sup>17</sup>. Le débat entraînera les prises de position répétées d'Aragon dans ses *Chroniques du bel canto* publiées mensuellement dans *Europe* en 1946 et celles d'Éluard dans sa conférence « La Poésie de circonstance » (1952). Sartre, de son côté, après avoir formulé dans la « Présentation » des *Temps modernes* en 1945 sa conception de l'engagement littéraire, participera en 1947 dans *Situations, II* à la polémique sur « la littérature de résistance » en jugeant qu'elle n'a « pas produit grand chose de bon », mais en lui reconnaissant la vertu de lui avoir permis de « pressentir ce que pourrait être une littérature de l'universel concret<sup>18</sup> », qu'il cherche alors à élaborer.

La formule même de « poésie de la Résistance » n'est pas la plus fréquente dans ces échanges, où elle n'est souvent reprise qu'avec précaution par ceux qui la défendent, en raison des connotations négatives que lui ont données ses détracteurs : Pierre Seghers par exemple évoque en 1945 « cette poésie dite 'de la Résistance'<sup>19</sup> ». On trouve parallèlement l'expression de « jeune Poésie<sup>20</sup> » (L. Parrot et L.G. Gros), les critiques s'accordant à observer une rupture, voire un renouveau de la poésie pendant la guerre. Elle est plutôt appelée « poésie armée » ou « poésie civique » chez Pierre Emmanuel<sup>21</sup>. On trouve aussi des formules qui nomment explicitement la Résistance, par exemple chez J. Cayrol qui évoque une « résistance lyrique<sup>22</sup> », ou chez Georges Mounin qui parle de « poèmes résistants »<sup>23</sup>. L'expression de [p. 237] « poésie engagée » apparaît également, soumise elle aussi aux variations axiologiques des acteurs du débat. Ainsi chez Aragon : « Dirai-je que le débat pour ou contre la poésie engagée m'y apparaît comme assez futile ? D'abord parce que je déteste cet adjectif de la Saint-Valentin : la poésie n'est pas une servante<sup>24</sup>. »

#### CHAR RESISTANT

Bien qu'ils rejettent le plus souvent la poésie de la Résistance pour caractériser Char, les critiques ne manquent pas toutefois d'insister sur la présence dans l'œuvre des combats du

---

<sup>17</sup> Voir en particulier l'article de Jean Cayrol, « Poésie, nous voilà ! », *Les Lettres françaises*, samedi 3 novembre 1945, p. 5.

<sup>18</sup> Jean-Paul Sartre, « Situation de l'écrivain en 1947 », *Situations, II*, 1948, p. 257.

<sup>19</sup> Article cité.

<sup>20</sup> Louis Parrot, article cité, et Léon-Gabriel Gros, *Présentation de poètes contemporains*, Marseille, Cahiers du Sud, 1944.

<sup>21</sup> Pierre Emmanuel, *Poésie raison ardente*, op. cit.

<sup>22</sup> Article cité.

<sup>23</sup> Georges Mounin, *Avez-vous lu Char ?*, Paris, Gallimard, 1946, repris dans *La Communication poétique* précédé de *Avez-vous lu Char ?*, Paris, Gallimard, 1969, p. 145.

<sup>24</sup> Louis Aragon, « Chronique du Bel Canto », *Europe*, n° 6, juin 1946, repris dans *Chroniques de la pluie et du beau temps*, Paris, Les Éditeurs français réunis, 1979, p. 60.

résistant. G.A. Laurent, dans *Paru*, en 1945, souligne que la poésie de Char « n'est pas étrangère à ce qui a, au cours des années écoulées, fait vibrer de souffrance et d'espoir la nation tout entière<sup>25</sup>. » Pierre Berger en 1948, dans *Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques*, inscrit nettement les poèmes de Char dans la mémoire de l'expérience du maquis : « Les quatre années de maquis ont été pour lui une telle expérience de la fraternité que le poète, aujourd'hui, ne peut que se souvenir [...]. Soyez assurés qu'il n'y manque jamais. D'ailleurs ceux qui furent, hier, ses compagnons de lutte, sont devenus aujourd'hui ses lecteurs. C'est ainsi que l'on perpétue les communions<sup>26</sup>. » L'article d'Henri Hell en 1945 souligne lui aussi l'engagement de l'auteur dans son époque : « Rien de moins gratuit que cette poésie. Elle est née d'une expérience d'homme, d'un homme engagé dans une époque de laideur [...]»<sup>27</sup>.

Il est ainsi difficile pour la critique d'abstraire Char de la Résistance notamment avec ces deux recueils, *Seuls demeurent* et *Feuillets d'Hypnos*, dans lesquels elle affleure sans cesse. C'est alors un rapport spécifique du poème à l'action que l'on cherche à nommer, par exemple un rapport de mémoire. On trouve ainsi dans les lignes de Pierre Berger citées ci-dessus l'idée qu'une communauté de combat se poursuit à travers les lecteurs par la publication des recueils qui en font mémoire. [p. 238] Plus souvent, les critiques insistent sur le fait que les poèmes dépassent l'immédiat des circonstances, échappant par là au principal grief contre la poésie de la Résistance. Henri Thomas, dans *Action*, en 1945, souligne la place de l'événement chez Char mais s'applique à mettre le poète à part : « Sur le même plan qu'elle, je ne vois aucune œuvre de valeur qui soit à ce point affectée par l'événement. Mais l'actuel, René Char le brise, le dissocie, le reconduit à sa source à la fois lumineuse et obscure [...]»<sup>28</sup>. On observe le même geste d'élargissement de la circonstance chez Léon-Gabriel Gros, en 1951 : « René Char qui fut un des chefs F.T.P. du maquis du Lubéron transcende l'événement<sup>29</sup>. » L.G. Gros fait ensuite allusion aux analyses de Maurice Blanchot affirmant dans *Critique* en octobre 1946, au sujet des « notes » de *Feuillets d'Hypnos* : « peut-être, comme le dit Char, sont-elles affectées par l'événement. Mais c'est l'éphémère de l'événement qui trouve en elles de quoi devenir durable [...] ». Et que les péripéties du combat clandestin apparaissent au milieu des poèmes et réflexions sans date « montre mieux que toute autre preuve comment, pour une existence poétique, la poésie se révèle à elle-même [...] quand elle peut ainsi parler de tout, justement parce qu'elle est elle-même, en

---

<sup>25</sup> Article cité.

<sup>26</sup> Pierre Berger, « Instantanés. René Char », *Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques*, n° 1106, 11 novembre 1948, p. 6.

<sup>27</sup> Article cité.

<sup>28</sup> Article cité.

<sup>29</sup> Léon-Gabriel Gros, « René Char ou la primauté du poème », *Poètes contemporains 2*, 1951, Marseille, Cahiers du Sud, p. 75.

tout, présence de tout, recherche de la totalité, qu'elle seule est pouvoir et droit de parler de tout, de tout parler<sup>30</sup> ».

L'argument de l'humanisme, enfin, faisant lui aussi écho à des débats d'époque<sup>31</sup>, permet également à la critique d'éviter l'inclusion de Char dans la poésie de circonstance. C'est une des réceptions fréquentes de *Feuillets d'Hypnos*, suggérée peut-être par l'avertissement même du recueil : « *Ces notes marquent la résistance d'un humanisme conscient de ses devoirs, discret sur ses vertus [...]* ». Ainsi Henri Hell, dans *Fontaine* en 1946-1947 :

René Char, durant les années sombres, a été engagé tout entier dans l'aventure. Il a assumé jusqu'à son point d'ultime incandescence la condition humaine. [p. 239] Il a fait plus : il a véritablement transcendé la condition normale et commune de l'homme dans la Société. Il a été tout l'homme<sup>32</sup>.

Dans tous les cas, il s'agit pour la critique de faire tenir ensemble la participation de Char au combat, la présence des événements dans l'œuvre poétique et l'indépendance du poème à l'égard des circonstances.

#### RESISTANCE ET SURREALISME

Lorsqu'ils cherchent à situer Char parmi la production récente, certains chroniqueurs convoquent, plutôt que la poésie de Résistance, un pôle de référence surréaliste. En général, il ne s'agit pas de rapprocher Char du mouvement, qui le plus souvent n'est pas épargné par la critique, mais de soutenir que Char accomplit les ambitions premières de l'esthétique surréaliste en en surmontant les impasses. L'enjeu principal est de montrer une continuité entre une poésie de la révolte et l'action par les armes.

Selon Guy Dumur, par exemple, l'engagement est présent chez Char dès l'origine parce que pour ce dernier « le poème n'est pas séparable d'un certain état permanent dans lequel il se meut et que le langage corrobore<sup>33</sup> ». Le critique fait référence au passé surréaliste de Char, tout en exceptant celui-ci du groupe, Char étant « le seul à qui le message automatique et les doctrines de l'inconscient n'aient pas tourné la tête<sup>34</sup> ». Guy Dumur loue chez le poète une fidélité à son esthétique première, qui le distingue selon lui d'Aragon ou d'Éluard, implicitement visés lorsque

---

<sup>30</sup> Maurice Blanchot, « René Char », *Critique*, octobre 1946, repris dans *La Part du feu*, Paris, Gallimard, 1949 p. 110-111.

<sup>31</sup> Voir par exemple la conférence de Sartre en 1945 « L'existentialisme est un humanisme » ou encore la publication en octobre 1945, dans le premier numéro des *Temps modernes*, des « Notes premières de 'L'Homme' » de Francis Ponge.

<sup>32</sup> Henri Hell, « Poètes de ce temps : Jouve, Char, Césaire, Prévert », *Fontaine*, n° 57, décembre 46-janvier 47, p. 810.

<sup>33</sup> Guy Dumur, « Portrait de René Char », *Médecine de France*, 1949, n° 3, p. 40.

<sup>34</sup> *Ibid.*

le critique souligne que, si Char doit « justifier son action », « il n'a pas besoin, comme tant d'autres, de changer de langage pour cela<sup>35</sup> ». En 1952, Pierre Berger s'applique à défendre l'idée que « Char partisan ne s'est jamais dissocié de Char poète<sup>36</sup> ». Char est depuis toujours militant, sa poésie l'est également. [p. 240] Gaétan Picon, dans *Fontaine* en novembre 1947, tire pour sa part l'œuvre du côté d'une expérience de libération révolutionnaire, qui rappelle la doctrine surréaliste, même si, selon le critique, Char « va beaucoup plus loin que le Surréalisme ». L'œuvre de Char est, selon G. Picon, à la fois ancrée dans un temps d'oppression et dans une volonté de libération de tout l'homme, comme le montrent « *Placard pour un chemin des écoliers*, inspiré par la guerre civile espagnole » ainsi que « *Feuillets d'Hypnos*, carnet d'un combattant de maquis » et « le poème sur la Grèce contenu dans son dernier recueil », mais aussi dans une volonté de libération spirituelle : « le geste de cette poésie est un geste *total* de Révolution », conclut le critique<sup>37</sup>.

La réception insiste souvent également sur le dépassement de l'opposition entre « l'action » et « le rêve », voyant dans l'œuvre de Char l'accomplissement de ce qui était resté insurmonté chez les surréalistes. Jules Monnerot affirme par exemple en 1945 : « Ce qui pour d'autres était dilemme de l'action et du rêve se transforme avec René Char en actes de présence, d'une présence entière mais successive<sup>38</sup>. » Contre le « divorce paralysant » entre l'action et le rêve, J. Monnerot met en avant une « alternance vitale aussi nécessaire que diastole et systole, nuit et jour, hiver et printemps<sup>39</sup> ».

Le critique le plus explicite sur ce point est Léon-Gabriel Gros qui s'appuie sur la conférence de Tzara de 1947 « Le surréalisme et l'après-guerre » pour « démontrer que l'action, loin de faire courir un risque à l'autonomie de la poésie, ne peut que fortifier la personnalité du poète », ajoutant qu'avec *Seuls demeurent*, « il ne pouvait plus y avoir contradiction entre la pure technique surréaliste et la volonté de servir, puisque les convictions poétiques et politiques de l'homme coïncidaient dans le même souci de libération de l'homme, dans le même sentiment d'urgence ». Ayant raison à la fois de la « tour d'ivoire » et de la « poésie civique », « la thèse de Tzara et l'œuvre de Char s'illuminent l'une l'autre<sup>40</sup> ». Tzara en effet dans sa conférence de 1947, [p. 241] menant une critique sévère du surréalisme d'après-guerre, coupé selon lui de l'action et de ses ambitions premières, souligne qu'il ne peut y avoir chez le poète séparation

---

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> Pierre Berger, « René Char ou la poésie militante », *Preuves*, n° 15, mai 1952, p. 26.

<sup>37</sup> Gaétan Picon, « La littérature et l'avenir de la poésie : René Char », *Fontaine*, novembre 1947, p. 833.

<sup>38</sup> Jules Monnerot, « Violence au langage. À propos de *Seuls demeurent* poèmes de René Char », *Volontés*, 12 septembre 1945, repris dans *René Char. Dans l'atelier du poète*, *op. cit.*, p. 412.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> Léon-Gabriel Gros, *Poètes contemporains 2*, *op. cit.*, p. 75.

entre sa vie sociale et sa vie poétique : le poète authentique ne peut « séparer en deux [son] être, pensant et agissant d'un côté pour la libération du pays, pensant et écrivant de l'autre côté selon un absolu désincarné<sup>41</sup> ». La poésie et la vie naissent ensemble et se nourrissent l'une l'autre. Cette position le conduit à défendre pour sa part la poésie de la Résistance.

#### « LE POÈTE DE LA RÉSISTANCE »

Si les critiques s'accordent ainsi sur l'idée que Char exemplifie la possibilité d'unir le combattant et le poète, accomplissant par là à leurs yeux le projet même du surréalisme, peu nombreux sont les journalistes et les commentateurs qui font explicitement de Char un poète de la Résistance.

Gaétan Picon n'emploie pas la formule mais donne à Char sa place dans une « anthologie de la Résistance » : « Et, par exemple, la page où le poète raconte avec une nudité presque insoutenable comment il a assisté sans intervenir à l'exécution de l'un de ses camarades, parce que le village devait à tout prix être sauvé, vient naturellement prendre sa place dans une anthologie de la Résistance<sup>42</sup>. »

André Rousseaux, dans *Le Figaro littéraire* du 30 avril 1946, est le seul à utiliser explicitement la formule qui, augmentée de l'article défini, fournit même le titre de son article : « Le poète de la Résistance ». Le critique affirme, comme d'autres, une convergence entre l'appartenance au surréalisme et la Résistance, mais sans faire particulièrement de Char le dépassement de l'une ou de l'autre : « Ce n'est pas un hasard si certains poètes surréalistes, ou venus du surréalisme, [p. 242] ont été les hommes les plus déterminés de la Résistance<sup>43</sup>. » C'est parce que le surréalisme prône la rupture avec le conformisme qu'il a été capable dans les circonstances de l'Occupation de faire de l'insurrection un devoir. Mais René Char n'est pas seulement pour André Rousseaux un poète résistant : il doit être qualifié de poète de la Résistance en raison de *Feuillets d'Hypnos*, qui donne à lire le « carnet d'une âme en guerre » et fait accéder à une « vérité » de l'engagement partisan comme ne pourra jamais le faire l'histoire. Tout au plus celle-ci fera-t-elle le compte des divisions et des flottes, restant à l'extérieur de la « vérité

---

<sup>41</sup> Tristan Tzara, « Le Surréalisme et l'après-guerre », *Œuvres complètes*, tome 5, H. Béhar éd., Flammarion, 1982, p. 75. Voir en particulier la note VII sur « La poésie de la Résistance » : « Il serait erroné de croire que j'accorde à la poésie de la Résistance une valeur autre que celle, ayant historiquement fait ses preuves, d'un moment particulièrement exaltant. [...] Cette poésie ne colle pas à l'événement, mais pousse conjointement avec lui. Elle lui sert de support affectif et, inversement, en subit la condition et les directives données par sa structure », *ibid.*, p. 105.

<sup>42</sup> Gaétan Picon, « René Char ou l'homme illimité », art. cit., p. 15.

<sup>43</sup> André Rousseaux, « Le poète de la Résistance », *Le Figaro littéraire*, 30 avril 1946, repris dans *Littérature du vingtième siècle*, t. III, Paris, Albin Michel, 1949, p. 125.

intérieure sans laquelle tous les corps d'armée ne seraient rien : la vérité du combat<sup>44</sup> ». Rousseaux reconnaît à la poésie de Char un privilège pour dire l'action, en raison de la place faite dans le recueil au silence et à la densité des mots, en raison donc d'une esthétique assez différente de celle que la critique attribue à la poésie de la Résistance.

Le second critique à situer Char d'une manière plutôt favorable par rapport à la poésie de la Résistance est Georges Mounin. Il est l'auteur du premier essai consacré au poète, *Avez-vous lu Char ?*, publié dès 1946 chez Gallimard. Le succès de cet ouvrage est tel que certains articles dans la presse se consacrent au critique lui-même plus qu'au poète, comme le fait par exemple Albert Béguin<sup>45</sup>. Dans son essai, Georges Mounin commence un chapitre intitulé « Le Partisan » par un jugement très sévère contre la production poétique de la guerre, qualifiée de « feu de paille » : « Dans cette éclosion des poèmes résistants dont la sincérité n'est pas en cause, je crains qu'on ne voie surtout d'ici peu toute une actualité déjà froide, toute une littérature inefficace et touchante de la bonne volonté<sup>46</sup> ». Mounin toutefois excepte de cette éphémère production trois ou quatre noms, dont celui de Char, à côté de ceux d'Aragon et d'Éluard. Mais, à la différence de ces derniers, qui ont infléchi leur esthétique initiale, Char possédait d'emblée, selon le critique, « le sens de la grande apostrophe, le souffle de l'appel et de la colère – le sens de la parole parlée, de la parole criée<sup>47</sup> ». Mounin procède [p. 243] ensuite, d'une manière tout à fait intéressante, à la sélection dans *Seuls demeurent* de huit poèmes qu'il qualifie de « poèmes partisans ». Leurs traits distinctifs sont d'avoir comme « forme » le « discours, c'est-à-dire la parole exercée à voix haute » et comme « destinataire » un « auditoire, au sens propre<sup>48</sup> ». Ce sont « Louis Curel de la Sorgue », « Vivre avec de tels hommes », « Le Bouge de l'historien », « Chant du refus », « Carte du huit novembre », « Plissement », « Hommage et famine », « La Liberté ». Mounin met en avant des traits stylistiques, comme l'attaque des poèmes, avec leurs « interpellations », et leurs « invocations<sup>49</sup> », par exemple : « Sorgue qui t'avances derrière un rideau [...] », « Femme qui vous accordez avec la bouche du poète [...] ». Quant à « l'auditoire, au sens propre » désigné par Mounin, il signale l'oralité suggérée par la forme de ces textes, en même temps qu'il leur reconnaît une fonction d'adresse collective et sans doute aussi une actualité au moment de leur publication après guerre dans *Seuls demeurent*.

---

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>45</sup> Albert Béguin, « Un poète et son critique », *Une Semaine dans le monde*, 21 décembre 1946, p. 10.

<sup>46</sup> Georges Mounin, *Avez-vous lu Char ?*, *op. cit.*, p. 145.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 150.

Les commentaires de Rousseaux et Mounin, plaçant les recueils de Char du côté de la poésie de la Résistance, restent isolés, la réception journalistique et critique tendant plutôt à opposer Char à ce pôle du champ poétique. Ce n'est pas le cas des acteurs de la poésie de la Résistance qui, eux, intègrent Char à leur récit rétrospectif ou à leurs anthologies. C'est ce que fait Aragon dans deux chroniques de la revue *Europe*. En juin 1946, il cite la fin de « Louis Curel de la Sorgue » (« Il y a un homme à présent debout, un homme dans un champ de seigle, un champ pareil à un chœur mitraillé, un champ sauvé ») et se dit frappé par l'actualité de ce poème, ajoutant : « Et c'est à cet homme-là que je parle », celui du poème<sup>50</sup>. Autrement dit, il reconnaît la persistance, après la fin du conflit, de l'efficacité et de la nécessité de ces poèmes écrits dans le contexte du combat de Résistance. Au début de la chronique de novembre 1946, Aragon intègre même explicitement Char dans la « Poésie de la Résistance », à côté d'André Verdet, de René Char, de Lucien Scheler<sup>51</sup>.

[p. 244] De même Louis Parrot, poète résistant et ami d'Éluard, consacre deux pages à René Char dans *L'Intelligence en guerre* qui, au sortir de la guerre, en 1945, présente un vaste ensemble documentaire sur les intellectuels résistants<sup>52</sup>. De son côté, Pierre Seghers, poète et éditeur clandestin pendant la Résistance, directeur de la revue *Poésie 40*, publiera en 1974 plusieurs poèmes de Char dans son anthologie *La Résistance et ses poètes* et lui fera une place dans le dernier chapitre de l'essai, intitulé « Ceux qui ont choisi le silence<sup>53</sup> ». Il est intéressant de remarquer que les poèmes cités, dans le chapitre de l'essai et dans l'anthologie, font partie de ceux que Georges Mounin détachait des autres en raison de leur forme discursive et adressée : « Chant du refus. *Début du partisan* », « Plissement », « La Liberté », « Louis Curel de la Sorgue », auxquels Seghers ajoute le feuillet 87, ainsi que « Affres, détonation, silence » consacré à la mort de Roger Bernard dans *Le Poème pulvérisé*. Jacques Gaucheron, résistant lui aussi, communiste, auteur de *La Poésie, la Résistance*<sup>54</sup>, intègre René Char dans son histoire de la poésie résistante, qu'il fait commencer à la guerre d'Espagne. Dans un article du numéro de la revue *Europe*, consacré en 1974 à cette poésie, Jacques Gaucheron défend en ces termes l'évolution des poètes surréalistes, parmi lesquels il inclut Char : « [...] il faudrait comprendre comment certains anciens surréalistes – pas tous bien sûr – ont illustré la grande résurgence

---

<sup>50</sup> Louis Aragon, « Chronique du Bel Canto », *Europe*, n° 6, juin 1946, repris dans *Chroniques de la pluie et du beau temps*, *op. cit.*, p. 65.

<sup>51</sup> Louis Aragon, « Chronique du Bel Canto », *Europe*, n° 11, novembre 1946, repris dans *Chroniques de la pluie et du beau temps*, *op. cit.*, p. 111.

<sup>52</sup> Louis Parrot, *L'Intelligence en guerre. Panorama de la pensée française dans la clandestinité*, Paris, La Jeune Parque, 1945, rééd. Le Castor Astral, Pantin, 1990, p. 112-113.

<sup>53</sup> Pierre Seghers, *La Résistance et ses poètes*, Paris, Seghers, [1974] 2004, p. 352-353.

<sup>54</sup> Jacques Gaucheron, *La Poésie, la Résistance : du Front populaire à la Libération*, Paris, Les Éditeurs français réunis, 1979.

poétique qui va devenir évidente dans les années 40, Aragon, Éluard, mais aussi Tzara, Char, Desnos et d'autres. Il n'y a pas nécessairement rupture totale, ni trahison, comme on l'a crié, entre les chemins de la révolte après la guerre 1914-18 et la poésie de 'résistance' aux approches de la seconde guerre mondiale<sup>55</sup>. »

Ces histoires de la poésie de la Résistance, dans lesquelles Char est inclus, sont elles-mêmes polémiques. Il s'agit de défendre ces poèmes, comme le fait explicitement Jacques Gaucheron, mais aussi Pierre Seghers par la publication de *La Résistance et ses poètes*. Anne Simonin dans l'introduction à cet ouvrage fait en effet l'hypothèse d'une réponse [p. 245] « longuement mûrie<sup>56</sup> » donnée par Seghers en 1974 aux quelques pages du pamphlet de Benjamin Péret publiées à Mexico en 1945, que Jean-Jacques Pauvert publie de nouveau en 1965. D'où le refus, chez ces auteurs, de la dénomination « poésie de la Résistance » qui, selon J. Gaucheron, fut « une étiquette donnée, immédiatement après la guerre, par des gens qui étaient intéressés à la combattre, et bien sûr à combattre à travers elle la Résistance historique elle-même<sup>57</sup> ». Ces auteurs récusent une idée fréquente dans l'historiographie de la poésie moderne qui fait de cette période une parenthèse dans l'histoire de la poésie, avec des poèmes issus des circonstances et devant disparaître avec celles-ci.

#### CHAR ET LES REVUES DE LA RESISTANCE

Char, de son côté, a bien dit son peu d'estime d'une poésie cocardière à ses yeux. Mais au lendemain de la guerre, de nombreux éléments le placent de fait dans la proximité de la poésie de la Résistance.

Certes, il se défend à Gilbert Lely d'avoir fait avec *Feuillets d'Hypnos* un recueil « du genre papier résistant, cocardier, récital et tout...<sup>58</sup> ». Et en 1948 il répond en termes virulents à Jean Duché qui l'interroge sur la poésie de la Résistance :

La parade des poètes de la Résistance, dit-il, c'est comique. Au fond, ils n'en reviennent pas (Char levait les épaules, présentait ouvertes ses grandes mains de l'évidence.) Ils n'en reviennent pas d'avoir récolté tant d'honneur pour si peu de risques : la plupart n'ont même pas

---

<sup>55</sup> Jacques Gaucheron, « Un grand moment de la poésie française », *Europe*, n° 543-544, juillet-août 1974, p. 11.

<sup>56</sup> Anne Simonin, « Préface » à Pierre Seghers, *Les Résistances et ses poètes*, op. cit., p. 15.

<sup>57</sup> Jacques Gaucheron, « Un grand moment de la poésie française », art. cit., p. 14.

<sup>58</sup> René Char, lettre à Gilbert Lely, 17 juillet 1945, citée par Jean-Claude Mathieu, *La Poésie de René Char ou le sel de la splendeur*, vol. II « Poésie et Résistance », Paris, José Corti, 1985, p. 211.

eu besoin de se cacher. Eh, quoi ! ça s'est trouvé comme ça, vous avez été du bon côté, vous avez défendu l'homme, c'est très bien<sup>59</sup>.

[p. 246] Déjà en 1942, son jugement est sans appel sur « la jeune poésie » née pendant la guerre, « Audiberti, du Pin, Emmanuel, les Sudistes, etc. », ainsi qu'il l'expose à René Bertelé pour décliner la proposition de figurer dans un *Panorama de la jeune poésie française*<sup>60</sup>.

Toutefois entre 1944 et 1946, dans l'élan de la Libération, le désir d'unité l'emporte sur les anciennes querelles. Char retrouve Éluard, dont il s'était éloigné depuis 1937<sup>61</sup>. Il collabore à *L'Éternelle revue*, revue résistante créée clandestinement par Paul Éluard en juin 1944 avec Louis Parrot, en donnant, en décembre 1944, trois poèmes de *Seuls demeurent*, « Envoûtement à la Renardière », « Calendrier », « Anniversaire », et plusieurs fragments de *Partage formel*. Puis de nouveau à deux reprises pendant l'année 1945, il collabore à la revue avec d'abord un ensemble de trois poèmes écrits au début de la guerre pendant sa mobilisation en Alsace, « Donnerbach Mühle », « Sur le volet d'une fenêtre », « Sur le livre d'une auberge » puis avec « Hymne à voix basse » et « La Lune d'Hypnos ». Ces textes donnent de Char l'image d'un poète soldat, par la date « Hiver 39 » en épigraphe à « Donnerbach Mühle », celle d'un combattant résistant à « la lèpre infailible des monstres » (« Envoûtement à la Renardière ») et d'un homme engagé qui ne dédaigne pas écrire en fonction des circonstances, puisque que « Hymne à voix basse » est rédigé à l'occasion d'une exposition en faveur de la Grèce résistante en 1945. « La Lune d'Hypnos », enfin, fait le récit du départ de Char à Alger appelé en juillet 44 par l'État major interallié avant le débarquement en Provence.

D'autres ensembles de publication contribuent à mettre en avant l'activité du résistant et le lien de ses poèmes à la circonstance. Char renoue en effet avec Aragon et publie dans *Les Lettres françaises*, revue résistante et située dans la sphère d'influence du Parti Communiste. À la Libération, c'est, comme le note Gisèle Sapiro, « la plus prestigieuse des tribunes issues de la Résistance intellectuelle. Dirigé par Claude Morgan, il atteint un tirage de 190000 exemplaires<sup>62</sup>. » Dans *Les Lettres françaises*, Char publie d'abord, en janvier 1945, « La Liberté », « Hommage et famine » et « Le Bouge de l'historien », puis en [p. 247] avril un texte d'hommage sur son compagnon résistant Roger Bernard, tandis qu'il donnera le poème écrit à la même occasion, « Territoire d'Ariel » (repris ensuite sous le titre « Affres, détonation, silence ») à l'hebdomadaire *Action*, fondé par d'anciens résistants communistes. En 1946, Char fait paraître, toujours dans *Les Lettres françaises*, son poème pour les résistants grecs « Hymne à

<sup>59</sup> Jean Duché, « Visite à René Char », *Le Figaro littéraire*, 30 octobre 1948, p. 5.

<sup>60</sup> René Char, lettre à René Bertelé, 7 mai 1943, citée par Olivier Belin, *René Char et le surréalisme*, Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 443.

<sup>61</sup> Voir Olivier Belin, notice « Paul Éluard », dans *Dictionnaire René Char*, op. cit., p. 203-206.

<sup>62</sup> Gisèle Sapiro, *La Guerre des écrivains*, Paris, Fayard, 1999, p. 599.

voix basse », puis en mars, « Tuez-nous », un texte écrit pour dénoncer l'assassinat de son compagnon de maquis Gabriel Besson<sup>63</sup>. Cet épisode dans lequel est impliqué un journaliste communiste, Georges Dubois, marquera en réalité la fin de la relation entre les deux hommes, Aragon n'ayant pas répondu à la demande que lui faisait Char de faire intervenir le PCF auprès du journaliste.

Jusqu'en 1946 plusieurs autres revues issues de la Résistance accueillent les textes de Char : *Fontaine*, revue résistante basée à Alger pendant la guerre, édite une partie importante de *L'Avant-monde* en 1944 puis certains des *Feuillets d'Hypnos* en 1945 et encore un ensemble d'aphorismes, « À la santé du serpent » en 1946. Char publie en outre des poèmes aux titres emblématiques, comme « La Liberté » et « Chant du refus », dans l'hebdomadaire *Volontés de ceux de la Résistance*. Il donne aussi des extraits de *Partage formel* à *Confluences*, deux poèmes à *Messages*, et enfin deux poèmes à *Poésie 45* de Pierre Seghers, toutes trois actives revues de la Résistance pendant la guerre. Un tournant s'opèrera toutefois après 1946 : Char ne publie plus dans les revues de la Résistance, d'une part parce que la plupart de celles-ci disparaissent en 1947<sup>64</sup>, d'autre part parce que le poète s'est nettement dissocié des communistes à cette date.

Pendant deux ans, et bien que Char ait pris soin, pour faire contrepoids, de donner ses textes à d'autres revues, surréalistes en particulier<sup>65</sup>, il faut bien reconnaître qu'il n'hésite pas à prendre sa place parmi les poètes résistants. S'il ne revendique pas pour lui-même la formule controversée de « poète de la Résistance », ses choix de publication, tant par les revues et journaux qui l'accueillent que par les poèmes sélectionnés, le placent bien de ce côté-là.

[p. 248] Il faudrait enfin ajouter que ces choix éditoriaux sont corroborés par un inflexionnement esthétique, qui pendant un certain temps, au-delà même de la rupture de 1946, montre chez lui la tentation d'une écriture accessible, susceptible de toucher largement un public sur lequel il pourrait agir. Dès avant la guerre, ce versant de l'œuvre de Char se lit dans la forme de la chanson de *Placard pour un chemin des écoliers*, dans l'éloge qu'il fait à la même époque de la conférence d'Éluard, « L'Évidence poétique », et de son poème « La Victoire de Guernica »<sup>66</sup>. Char ne dédaigne pas donner à l'occasion à ses textes une fonction immédiatement militante, comme il le fait pour la « Dédicace » de *Placard pour un chemin des écoliers* vendue dans une brochure au profit des enfants d'Espagne du pavillon espagnol de l'Exposition internationale de 1937, ou encore pour son poème « Hymne à voix basse » écrit pour une

---

<sup>63</sup> « Tuez-nous », *Les Lettres françaises*, mars 1946, reproduit dans *Char. Dans l'atelier du poète*, op. cit., p. 427.

<sup>64</sup> Voir Gisèle Sapiro, *La Guerre des écrivains*, op. cit., p. 663.

<sup>65</sup> Voir sur ce point Olivier Belin, « La fréquentation des revues surréalistes et para-surréalistes », *René Char et le surréalisme*, op. cit., 2011, p. 495-505.

<sup>66</sup> Voir Jean-Claude Mathieu, *La Poésie de René Char ou le sel de la splendeur*, op. cit., p. 42.

exposition organisée par Yvonne Zervos en faveur des Grecs, résistant en 1946 au régime imposé par les Alliés. Après-guerre, c'est essentiellement par le théâtre et le cinéma que Char pendant quelques années explorera les possibilités d'une communication transparente et immédiate<sup>67</sup>. Son désir d'agir sur le spectateur le rapproche même un temps des textes de Jean-Paul Sartre et en 1949 il publie dans *Les Temps modernes* sa pièce *L'Homme qui marchait dans un rayon de soleil*.

---

<sup>67</sup> Voir Laure Michel, « Le théâtre et l'histoire », *René Char. Le poème et l'histoire. 1930-1950*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 205-263.